

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance de CONSEIL MUNICIPAL
du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 septembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT.

Mrs Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Stéphane SANSAC, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Valérie MARJAC représentée par Mme Ghislaine CRAYSSAC

Mme Karine MINIC représentée par M. Pascal PRINGAULT

M Sébastien FABRE représenté par Mme Danièle KAYA-VAUR

M Jean GARGUILLO représenté par Mme Huguette THERON-CANUT

M. Edmond ROUTABOUL représenté par Mme Sylvie LOPEZ

Absents :

Mme Sandrine AUBRY

M Yohan ENCAUSSE

Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : M. Pascal PRINGAULT

N°	DÉLIBÉRATIONS	VOTES
DL20250901	Présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez pour l'année 2024	Unanimité
DL20250902	Acquisition d'une parcelle cadastrée section AR n°272 – Route des Ballades à Olemps	Unanimité
DL20250903	Suppression des emplacements réservés n° 4, 5, 8, 15, 27, 28, 32, 35 et 43 – Demande d'inscription dans la révision n°6 du PLUi de Rodez Agglomération	Unanimité
DL20250904	Remboursement abonnement annuel application CANVA en équipe	Unanimité
DL20250905	Constitution de servitude ENEDIS parcelle cadastrée section AK n°1406	Unanimité
DL20250906	Règlementation des mises à disposition et locations des salles communales	Unanimité
DL20250907	Budget Principal de la Commune : décision modificative de budget n°2	Unanimité
DL20250908	Autorisation de recrutements d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles pour l'exercice 2026	Unanimité
DL20250909	Convention relative à un ouvrage d'art de rétablissement des voies appartenant à une collectivité territoriale dont le potentiel fiscal est inférieur à 10 millions d'euros : Ligne ferroviaire de Castelnaudary à Rodez (736 000) - Passerelle au km 491+197_ passerelle piétons _ commune d'Olemps	Unanimité

DL20250910	Approbation de l'avenant n°1 à la convention du Programme d'Intérêt Général de Rodez agglomération	Unanimité
DL20250911	Convention de partenariat artistique entre Rodez Agglomération et la Commune d'Olemps	Unanimité

A Olemps, le 30 septembre 2025

Le Maire



Sylvie LOPEZ